

-----  
MINISTERE DES TRANSPORTS

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHES PUBLICS

-----  
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION  
DES MARCHES  
-----

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01- MT / SG/ PRMP / UGPM / 11

Relatif au nettoyage des bureaux, entretien et jardinage des parties communes du bâtiment ainsi que pour le nettoyage des parties annexes et service de manutention interne au sein du Ministère des Transports à Anosy.

1- Le Ministère des Transports a obtenu du Gouvernement Malagasy un financement sur Ressources Propres Internes dont une partie servira à payer les services ci-dessous. De ce fait, il sollicite de la part des candidats intéressés des propositions sous plis fermés pour exécuter les services de nettoyage des bureaux, entretien et jardinage des parties communes du bâtiment ainsi que pour le nettoyage des parties annexes et service de manutention interne au sein du Ministère des Transports à Anosy.

2-La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la Loi N° 2004-009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics, notamment en ses articles 18 et 37, en vue de la passation de marché à prix unitaires

3-Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations, et retiré, contre reçu daté et signé, à l'adresse ci-après :

**Mme RASOARINTSALAMA Mirana Viviane, Personne Responsable des Marchés Publics,  
Ministère des Transports, Bureau N° 267 – 2<sup>ème</sup> Etage – Anosy – Antananarivo**

4-Pour le Candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être acheté sur demande écrite adressée à Madame La Personne Responsable des Marchés Publics et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Quarante mille Ariary (Ar. 40.000). Le paiement devra être effectué par versement en espèce à Monsieur l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics - Immeuble Plan Anosy - Antananarivo 101.

5-Les plis devront parvenir à : **Madame La Personne Responsable des Marchés Publics Ministère des Transports, Porte 264 – salle de réunion – Anosy- Antananarivo, au plus tard le 04 Mars 2011** à Dix Heures (10 h) et seront ouverts le même jour que la date limite fixé pour la remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6-La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7-L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission, sous l'une des trois (03) formes suivantes : **Garantie bancaire, Caution personnelle et solidaire ou chèque de banque libellé au nom du Receveur Général d'Antananarivo.** Le montant de la garantie de soumission est fixé de **UN MILLION D'ARIARY (Ar1 000 000).**

Antananarivo, le 02 Février 2011

LA PERSONNE RESPONSABLE  
DES MARCHÉS PUBLICS,



RASOARINTSALAMA Mirana Viviane